

Premières notions de méthodologie [suite] : III. les méthodes

Autor(en): **Horner, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise
d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1039965>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

publié sous les auspices

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

Le BULLETIN paraît à Fribourg le 1^{er} de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 2 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 20 cent. la ligne. Prix du numéro, 20 cent. Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. Horner, à Hauterive, et ce qui concerne les abonnements au Directeur de l'imprimerie catholique suisse, à Fribourg. — *Lettres affranchies.*

SOMMAIRE. — *Premières notions de méthodologie (suite), par R. H. — Les établissements de Crédit du canton de Fribourg. — Partie pratique. — Journal d'un jeune Instituteur. — Correspondances. — La surabondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro plusieurs articles que nous espérons insérer dans celui-ci.*

PREMIÈRES NOTIONS DE MÉTHODOLOGIE

(Suite.)

III.

LES MÉTHODES.

On donne diverses acceptions au mot *méthode* : les uns en étendent le sens à tout système, toute forme, tout procédé en usage dans l'enseignement, mais nous croyons, avec M. Charbonneau, qu'il est plus exact d'en restreindre la signification à l'ordre à suivre et aux moyens à employer soit pour étudier, soit pour exposer une science. De là deux éléments en théorie bien distincts : l'ordre à suivre et les *moyens* à employer. Considérons successivement ces deux parties.

L'ordre à suivre. Dans l'enseignement d'une branche, je puis prendre, pour point de départ, une vérité générale, une définition et passer ensuite aux déductions, aux faits particuliers; d'une règle préalablement établie je fais découler diverses applications : c'est la méthode *démonstrative*. Si je prends une marche inverse en remontant d'un corollaire à son principe, en partant d'un cas particulier pour arriver à une règle, à une loi, à une définition, je suis la méthode *inventive*.

En grammaire, je me conforme à la méthode démonstrative,

lorsque j'énonce d'abord les définitions, les divisions, les règles, pour passer ensuite aux exemples et aux applications. C'est, au contraire, l'inventive qui me dirige si j'appelle d'abord l'attention des élèves sur les modifications que subit l'orthographe d'un mot selon les divers cas, si je leur fais observer ces différences pour les amener à découvrir par eux-mêmes les règles à étudier. Cette voie est incontestablement plus ardue que la première, mais elle offre des ressources fécondes pour le développement des facultés. Les efforts qu'aura nécessités la découverte d'une simple règle de grammaire, la légitime satisfaction que l'élève éprouve à obtenir quelque résultat, les exercices de raisonnement occasionnés par ce travail, toute cette gymnastique de l'esprit contribuera à faire bien comprendre et à mieux graver dans la mémoire ce que l'on étudié.

La méthode démonstrative permet de procéder avec plus de rapidité et plus d'ordre ; c'est celle que l'on suit généralement dans les classes supérieures.

Parlons maintenant des moyens à prendre lorsqu'on veut enseigner quelque vérité.

Dans la méthode inventive comme dans la démonstrative, le maître peut *exposer* lui-même l'objet de sa leçon ou *interroger* les élèves sur cette matière. De là deux voies différentes : *l'expositive* et *l'interrogative*. En pratique, cependant, on sépare rarement l'interrogation de l'inventive, ni l'exposition de la démonstrative. Cette dernière méthode s'appelle simplement, *expositive*, tandisque l'inventive-interrogative et plus connue sous le nom de *socratique*.

La philosophie distingue aussi deux méthodes principales : *l'analyse* et la *synthèse*.

L'analyse consiste à résoudre le tout en ses parties, pour les examiner en détail. C'est à peu près ce que nous appelions plus haut la démonstration.

La synthèse consiste à composer un tout pour en considérer l'ensemble ; à envisager les conséquences d'un principe dans le principe même, comme je considère les parties d'une montre dans leurs rapports avec le tout.

Si je voulais prouver l'immortalité de l'âme par la synthèse, je partirais de ce principe : *Ce qui est indivisible ne saurait périr*. Dans cette proposition, j'y trouve cette autre : *Ce qui pense ne*

peut périr, puis : *L'âme pense*, enfin la conclusion : *L'âme ne saurait périr*.

Par l'analyse, je vais d'un fait particulier à des vérités de plus en plus générales : *L'âme pense, or ce qui pense ne peut être divisé. Ce qui ne peut être divisé ne saurait périr. Donc l'âme est immortelle*. Deux autres termes sont encore synonymes de la démonstration et de l'invention, ce sont la déduction et l'induction.

La *déduction* conclut du général au particulier, et l'*induction* passe, au contraire, du particulier au général.

La méthode *catéchétique* ne doit pas être confondue avec la méthode *socratique* ; l'une et l'autre procèdent par questions, mais la première est démonstrative, tandis que la seconde est inventive.

On parle souvent des méthodes Jacotot, Pestalozzi, Girard, Frœbel, etc. Nous ne devons pas entendre par là des méthodes proprement dites, mais simplement l'ensemble des procédés recommandés par ces pédagogistes.

Le *procédé* se distingue de la méthode en ce qu'il ne désigne qu'un moyen accessoire, souvent mécanique, mis au service d'une méthode, comme les caractères mobiles dans la lecture, le boulier-compteur dans l'arithmétique, etc.

Nous ne voulons point clore ce chapitre sans donner quelques règles sur l'application des méthodes.

1° Le maître doit connaître à fond les principales méthodes avec les divers procédés qui en dépendent, et les conditions de leur mise en pratique, afin de pouvoir choisir, en connaissance de cause, les moyens les mieux appropriés aux aptitudes et aux besoins des élèves. Il ne suffit plus de se contenter de la routine de son ancien maître d'école.

La nature des branches à enseigner, la portée des enfants, la situation de l'école, les exigences du programme, ce sont là autant de circonstances dont il faut tenir compte dans le choix des méthodes. Par exemple, avec une classe d'élèves arriérés bien qu'intelligents, je donnerai la préférence à la méthode expositive, tandis qu'un cours d'écoliers bornés, obtus, réclamera l'emploi de la méthode socratique.

2° L'intuition servira de *point de départ*, de *base* et de *contrôle* pour communiquer les éléments des sciences. En faisant sans cesse appel aux sens, aux yeux surtout, vous donnerez aux commençants des idées exactes, vous cultiverez leurs organes,

vous développerez en eux l'esprit d'observation et d'analyse et vous leur apprendrez à exprimer leurs idées. On se passera peu à peu de l'intuition pour les introduire directement dans le monde immatériel.

Selon que je considère les idées puisées dans l'intuition au point de vue de leur nature, de leur expression, de leur nombre, de leur origine, etc., j'inculquerai à l'enfant les éléments du raisonnement, de la grammaire, du style, du calcul, de l'histoire ou de la géographie.

Lorsque je n'aurai pas sous la main l'objet de ma leçon, j'aurai recours aux tableaux, ou à des objets analogues.

3° Aller du connu à l'inconnu, du simple au difficile, du tout aux parties, de l'idée complète à son expression et à ses éléments et de l'intelligence de l'enfant à son cœur.

a) *Aller du connu à l'inconnu*, par exemple, en géographie je partirai de la salle d'école pour arriver au village, du village au district, etc.

b) *Du simple au difficile*, par exemple, dans l'étude de l'histoire, je me contenterai d'abord de quelques noms propres, le moins possible, et d'une date. Ce n'est que peu à peu que je grouperai autour de ce noyau d'autres personnages, de nouvelles dates et des faits plus détaillés.

c) *De l'idée complète à son expression et à ses éléments*. Ainsi, dans la lecture, dans la grammaire, je prendrai pour exemple des propositions exprimant une idée complète ; je ferai comprendre une règle avant de la formuler ; j'y arriverai en prenant des applications pour point de départ.

d) *De l'intelligence de l'enfant à son cœur*. N'oublions pas la devise si belle du P. Girard : « Les mots pour les pensées, les pensées pour le cœur et la vie. » L'éducation de l'enfant, l'amélioration de son caractère, une préparation sérieuse à la vie et à l'accomplissement de ses destinées temporelles et éternelles, tels doivent être le but et le couronnement de l'instruction. R. HORNER.

NOS ÉCOLES SECONDAIRES.

OU NOUS EN SOMMES.

Le canton de Fribourg compte actuellement sept écoles secondaires pour les garçons, à savoir :